



COMPTE RENDU DU 19 JUIN 2015 **Conseil Citoyen de NARBONNE-PLAGE**

Etaient présents : MM. SIRE. CONTE. VITASSE. MOLL J. LAPART. MARGELLI. VASSEUR. MILLION. ROSSIGNOL. GUILLAUMOU. FAYARD. TOURSEL M & B. NAIDJA. JEDAR. ABRIBAT. SERENE. SUNE. GANDOSI. HAYES. AFFRE. BROUSSE.

Excusés : MM. MOLL JF. UCHAN E.
MM. VICO & PAVAN : Elus référents.

L. LAPART assure le secrétariat de séance pour cette réunion.

En préambule à la séance, Florence VITASSE fait part de la démission de Corinne AMOROS qui a intégré l'équipe municipale. Elle sera remplacée dès la prochaine réunion par Myriam TREMEGE, également commerçante au centre de la station.

Alain VICO suggère également un membre en la personne d'Alain BONE, habitant le quartier du Port et qui pourrait ainsi représenter ce secteur au sein du Conseil citoyen.

ORDRE DU JOUR

QUESTIONS DIVERSES ET AMENAGEMENT DU CENTRE VILLE.

Alain VICO fait un point sur les différents travaux entrepris ou à entreprendre dans la station :

Le port :

Les travaux sont entrepris dans un esprit d'ouverture (pêche au gros et centre de plongée) et afin d'en faciliter l'accès au public.

Ils favoriseront aussi la vue sur la mer au niveau des terrasses des restaurants.

Le centre de pêche au gros devra être agrandi et pourvu d'une terrasse

Place du solarium, il devrait être aménagé un espace de jeux pour les enfants ainsi que l'installation d'une fontaine sèche.

La question a été posée quant à l'implantation de La Voile Rouge sur la plage, à côté de la digue du port ; Mr Vico nous a répondu que la Mairie n'était pas favorable à ce projet.

L'église :

Le devant de l'église va être aménagé en partenariat église/commune et dans la continuité de la Salle Polyvalente.

Camping :

Mr Vico nous informe que le camping municipal va passer en délégation de service privé à compter du 1^{er} juillet 2015 avec, pour cette saison, une gestion conjointe.



L'entrée principale deviendra une entrée/sortie de service. La nouvelle entrée se situera, à l'arrière, vers la nouvelle salle polyvalente.

Un bassin aquatique va être réalisé à l'emplacement de la piscine du CNN ; une nouvelle piscine sera construite, les cours de tennis et les installations du Centre Evasport seront rénovés ; la commune versera un loyer au délégataire du camping afin que les citoyens de Narbonne-plage puissent continuer de profiter de ces structures.

Alain Vico nous informe également que :

- la commune devrait enfin obtenir du Conseil Départemental les subventions si longtemps réclamées pour la nouvelle salle polyvalente ;

- la rue Alain Gerbault sera en sens unique pendant la saison (de St-Pierre vers la Place des Karantes) ;

- le rond-point du Levant a fait l'objet d'aménagements.

- le nouveau jardinier recruté ne s'est finalement pas présenté et qu'un nouveau recrutement est en cours.

- l'arrosage, en général des différents massifs est en attente de ce nouveau jardinier.

- la mairie a demandé au Syndic de copropriété des Horizons Marins de procéder au nettoyage du mur de ronces de l'avenue des Foulquines ; il a également été demandé à Mr Boscary, propriétaire du terrain de tennis désaffecté à l'entrée de la station de procéder à son nettoyage ; les travaux sont en cours.

Il sera également demandé à Mr Boscary de procéder au débroussaillage du terrain situé rue des vanneaux.

- le quartier des Exals va bénéficier prochainement d'un nettoyage mécanique ainsi que d'un curage du fossé ; à l'avenir, il est envisagé de procéder à un nettoyage écologique avec des animaux.

- qu'il n'y a pas encore de projet arrêté pour les Exals, cette zone étant située en zone Natura 2000 mais que des propositions de transformation en zone lagunaire et plaine sportive (un terrain de rugby), sont à l'étude, ainsi qu'un bassin récupérateur d'eaux pluviales ; des discussions sont en cours avec le PNR (parc naturel régional de la narbonnaise).

- la nouvelle salle polyvalente sera inaugurée le 19 septembre, sur la journée avec un forum des associations et différentes animations. La réception étant déjà faite.

QUESTIONS DIVERSES :

Piste cyclable sur le pont Brossolette :

MM. Rossignol et MILLION ont fait part de la dangerosité de traverser le pont Brossolette à vélo (ou le vélo à la main) et souhaiteraient qu'un projet soit étudié afin que la piste cyclable de St Pierre se prolonge du côté de Narbonne-Plage.



Rue du théâtre : Il a été signalé que les places de parking longeant le camping et qui dépassent généreusement sur la chaussée rue du théâtre sont dangereuses et gênent la circulation. Il semble nécessaire de prévoir le réaménagement de ces places de parking lorsque la rue du théâtre sera refaite. Plusieurs solutions ont été proposées (en épis, en alternance des 2 côtés de la rue ou le long de la chaussée).

Rue de la tramontane : Mme Lapart demande s'il est prévu d'enterrer les réseaux EDF et Télécom lors de la réfection de la rue de la tramontane ;
Il est répondu qu'en principe c'est ce que l'on fait pour toutes les rues en réfection.

Divers :

Mme Guillaumou nous fait part des risques d'incendie que pourraient provoquer plusieurs arbres morts le long de la route de Narbonne à Narbonne-plage.

Mme Lapart évoque aussi un gros rocher qui pourrait tomber sur la route car il n'est retenu actuellement que par le tronc d'un petit arbre.

Il est répondu que nous devrions téléphoner ou écrire à l'ONF.

Concernant le stationnement des camping-cars au sein de la station, Alain Vico rappelle que ces camping-cars ont une autorisation de stationnement en ville de 48h maximum.

AMENAGEMENT DU CENTRE VILLE, Bd de la méditerranée.

Un groupe de travail (composé entre autres de MM. Rossignol et Million) a remis à Mr VICO un dossier complet contenant des propositions de plusieurs nouveaux aménagements au centre ville et Bd de la méditerranée, avec plans et photos.

Un autre groupe propose un aménagement qui permettrait de faire un rond-point plus large et donc plus efficace en empiétant sur le parking de la fête foraine.

Le reste de cette place pourrait compléter les parkings manquants au centre-ville.

La fête foraine pouvant être déplacée sur le front de mer pour y favoriser l'animation.

Florence VITASSE indique qu'une première réunion s'est tenue avec les commerçants mais que faute de consensus, les commerçants se réuniront à nouveau en juillet ou début septembre pour discuter du réaménagement du centre-ville et faire part de leurs propositions.

La séance est levée à 20h15, la prochaine réunion se tiendra courant septembre, les membres en seront informés par mail.

Florence VITASSE

Coordonnatrice

Laurence LAPART

Coordonnatrice suppléante